

Service de surveillance

C'est avec de beaux sourires que la semaine de relâche s'est terminée au Zoo de Granby. 17 amis étaient présents pour clôturer cette superbe semaine. Nous avons eu beaucoup de plaisir. Cinéma, cuisine et Zoo étaient au menu de cette belle relâche.

On se dit à l'an prochain !

Chantal Lacasse



CAPSULES URBANISME

Isabelle Perreault, responsable de l'urbanisme

Feux de branches, de plein air.

C'est le printemps et le ménage du terrain incite plusieurs citoyens à brûler les branches et broussailles superflues. Il faut toutefois prendre ses précautions afin de prévenir la propagation du feu pendant les périodes plus sèches. Vous devez ainsi obtenir l'autorisation de la municipalité, cette démarche est sans frais et vous trouverez un formulaire sur le site de la municipalité qui peut être envoyé directement. Si vous n'avez pas accès à internet, la demande peut être formulée par téléphone. Lorsque l'autorisation est accordée, elle est valide pour trois jours et le feu doit être surveillé en tout temps et un boyau d'arrosage doit être gardé à proximité.



Animaux de compagnie, nombre permis

Le nombre permis de chats et de chiens combinés est de quatre par propriété. Dans les zones agricoles, le nombre de chats est illimité, toutefois, Sainte-Anne-de-la-Rochelle fait régulièrement face à une population de chat inquiétante. Nous incitons donc fortement les propriétaires d'animaux à la stérilisation afin d'éviter la multiplication rapide, l'errance et l'abandon de nos petits copains qui peuvent souffrir du froid et de la faim.



Abri temporaire

Les abris temporaires d'automobile doivent être démontés pour le 15 avril, même s'ils sont situés en dehors de l'entrée charretière. Ils ne peuvent servir de bâtiments accessoires puisque la toile ne constitue pas un parement extérieur conforme.

Clôtures

Un permis n'est pas requis pour l'installation de clôtures mais elles doivent répondre aux critères suivants : être construites de bois, métal ou PVC. Avoir une hauteur maximale de :

- 1,2 mètres en cour avant ;
- 2,4 mètres pour le reste du terrain ;
- 0,75 mètres pour un lot en coin.

Ces hauteurs s'appliquent aux terrains résidentiels seulement.



La bibliothèque est située dans l'ancien presbytère au **145 de l'Église, Ste-Anne-de-la-Rochelle.**

La bibliothèque est **ouverte à tous** sur rendez-vous et offre un grand choix de livres. De nouveaux livres s'ajoutent régulièrement. Le prêt des livres est **gratuit**. Je vous invite à la fréquenter et à la faire connaître à votre famille, vos voisins, vos amis. Pour un rendez-vous, communiquez avec Denise Mongeon au 450-539-1186

HEURES DE BUREAU DE POSTE

Lundi : 9h30 à 12h00 13h30 à 17h00
Mardi au vendredi : 9h30 à 12h00 13h30 à 15h30



Horaire du bureau municipal

Lundi : **Fermé**
Mardi au vendredi en AM sur rendez-vous
Mardi au vendredi en PM : 13h30 à 16h00

Mme Isabelle Perreault, inspectrice



Lundi - 9h00 à 16h30
Jeudi - 13h30 à 16h30

Collaboration

Louis Coutu, Majella René, Valérie Bombardier, Denise Lussier, Isabelle Perreault et nos organismes
Pour faire publier un article l'envoyer à depot@sadlr.quebec

Le Larochellois

**Édition
Printemps
2019**



Bonjour chers Larochelloises et Larochellois.

Nous arriverons bientôt au printemps! Nous avons eu un hiver assez rigoureux de neige et de glace; plusieurs accidents de tout genre sont arrivés mais le printemps est à nos portes! Voici venir le temps des sucres, je souhaite une bonne saison à tous nos sucriers. Autre sujet : nos chemins vont dégeler bientôt... Avec le froid qu'on a connu, quel genre de chemin nous aurons, il va falloir un peu de patience au printemps mais nous serons vigilants à surveiller l'ensemble de nos chemins. Autre point : nous avons terminé de réparer le pont du chemin Uldéric-Brien; les travaux dépassent les 50 milles dollars. Nous nous excusons pour les incon vénients que cela aura causé merci.

À la MRC du mois de décembre

Nous avons reçu le rapport final de la randonnée gourmande, nous remarquons que c'est très apprécié par ceux qui y participent. C'est positif pour les prochaines années car il y a eu plus de 230 participants cette année et des suggestions pour les années futures. Au plaisir de vous rencontrer à la randonnée gourmande 2019 du Val Saint-François.

À la MRC du mois de janvier

Nous avons eu une formation sur l'efficacité d'une gouvernance proactive par Marco Baron, b.a.a. C'était très instructif et il y a matière à réflexion. Nous travaillons sur un règlement uniformisé sur le cannabis pour toute la MRC. Nous avons fait une demande d'aide financière au Fond de développement de 100 millions de Desjardins pour l'internet haute vitesse afin de savoir qui a la fibre optique et qui ne l'a pas. Aussi, nous avons adopté une politique de prévention du harcèlement en milieu de travail.

À la MRC du mois de février

Le comité du PDZA a une nouvelle employée qui s'est joint à l'équipe du DVSF. Son nom est Véronique Gagnon, nous avons discuté de la relève agricole, du territoire dynamique et transformation et mise en marché. Aussi, le comité consultatif agricole a une réunion pour travailler sur un règlement régional sur la forêt. Nous travaillons pour bannir les sacs de plastique à la grandeur de la MRC, les employés de la MRC vont rencontrer tous les commerces qui utilisent des sacs et ils vont trouver des solutions ensemble. Nous avons eu les chiffres de la collecte sélective et matières organiques et plastique agricole pour 2018.

- Collecte sélective est de **57.86** tonnes pour 2018.
- Matières organiques est de **41.83** tonnes pour 2018.
- Plastique agricole est de **4.86** tonnes pour 2018.

Il faut continuer de récupérer tous ensemble pour l'année 2019, nous voulons travailler à récupérer le verre, c'est un dossier à suivre. Comme vous le saviez tous, il y avait une élection au siège numéro 5. Il y a eu deux candidatures sur le poste; un s'est retiré et nous avons une nouvelle conseillère élue au poste numéro 5. Je suis heureux de cette nomination et cela est partagé par l'ensemble du conseil. Son nom est Suzanne Casavant, elle a déjà été impliqué bénévolement dans plusieurs comités à la municipalité. Bravo et travaillons tous ensemble!



P.S. Il faut toujours encourager nos commerçants locaux!

Louis Coutu, maire

FAITS SAILLANTS DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Les procès verbaux sont disponibles sur le site: steannedelarochelle.ca

Décembre 2018

- ~ 2018-12-210 Appui au Club de Patinage artistique de Valcourt pour leur spectacle du 30 mars 2019
- ~ 2018-12-211 Renouvellement de notre carte de membre auprès de l'organisme JEVI.
- ~ 2018-12-212 Don de 50\$ à la Guignolée
- ~ Dépôt de la lettre de démission de M. Paul Henri Arès au siège numéro 5
- ~ 2018-12-213 Adoption du second projet du règlement 2018-429 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2006-282 dans le but d'encadrer la garde de poules dans la zone R-7 selon certaines conditions.
- ~ 2018-12-214 Adoption du règlement numéro 2018-430 sur le traitement des élus municipaux;
- ~ 2018-12-215 Adoption du budget des Loisirs et Culture de Valcourt et région 8156.94\$;
- ~ 2018-12-216 Adoption du budget du Service incendie de Waterloo et région : incendie: 45957\$ et prévention 12167.20\$
- ~ 2018-12-217 Adoption des prévisions budgétaires de Trans-Appel –Transport adapté: 2436\$
- ~ 2018-12-219 Renouvellement de notre entente intermunicipale en matière d'urbanisme et géomatique 2019 de la MRC du Val-Saint-François;
- ~ 2018-12-220 Aide financière de 1600\$ à la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt pour l'année 2019
- ~ 2018-12-221 Contribution au Centre d'action bénévole de Valcourt et région pour 2019 2983\$
- ~ 2018-12-223 Annulation du contrat concernant les travaux du 10E rang;
- ~ 2018-12-224 Résolution pour déterminer les séances du conseil pour l'année 2019
- ~ 2018-12-227 Mise à niveau du plan de sécurité civile pour l'application du règlement en sécurité civile;
- ~ 2018-12-228 Demande d'aide financière en sécurité civile volet 1
- ~ 2018-12-229 Offre de services juridiques de Paradis Lemieux Francis Avocat pour 2019
- ~ 2018-12-230 Avis de motion concernant le projet du règlement imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2019 ainsi que les conditions de leur perception pour l'année 2019;
- ~ Extraordinaire Adoption du budget 2019 et du Plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021;
- ~ Dépôt du projet du règlement imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2019 ainsi que les conditions de leur perception pour l'année 2019;
- ~ 2018-12-239 offre de services—Gestion des documents acceptés au coût de 1068.68\$
- ~ 2018-12-241 Mandat d'audit à la firme Deloitte S.E.NC.R.L./s.r.l. au montant de 8950\$ plus 650\$ pour le dossier du MTQ et 1500\$ pour le dossier de TECQ;

Janvier 2019

- ~ 2019-01-04 Grand Prix Ski-Doo billet 150\$
- ~ 2019-01-05 Défi Pierre-Lavoie un don de 200\$
- ~ 2019-01-06 Adoption du règlement 2018-429 visant à modifier le règlement de zonage numéros 2006-282 dans le but d'encadrer la garde de poules dans la zone R-7 selon certaines conditions.
- ~ 2019-01-07 Approbation de l'annexe relative à l'adhésion de la municipalité de Stoke à l'entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques.
- ~ 2019-01-08 Adoption du règlement imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2019 ainsi que les conditions de leur perception pour l'année 2019
- ~ 2019-01-11 Avis d'élection siège numéro 5 qui se tiendra le dimanche le 24 mars

Nous vous rappelons que les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet dans l'onglet Centre des documents

Activités de la FADOQ

Soupers

4 avril : Poisson d'avril ! Souper- surprise. 

2 mai : Assemblée générale annuelle (AGA)

6 juin : « Maman, c'est fini ! »

Les activités d'avril et juin sont des rencontres amicales.

Cependant, l'AGA de mai est une réunion de tous les membres de notre Club Fadoq qui peuvent y assister. Elle a pour but de faire un bilan des activités et du budget de l'année passée et d'élire de nouveaux membres au Conseil d'administration.



Vous voulez que la Fadoq demeure vivante ? Il faut vous impliquer, c'est le secret d'un Club actif. Un p'tit effort s.v.p.

Déjeuners

10 avril - 22 mai - 19 juin, 8h30

Après le déjeuner, nous nous regroupons à la salle du Conseil municipal pour jouer aux cartes, aux échecs ou au scrabble, pour jaser ou, tout simplement, pour passer un moment en bonne compagnie.



Souper de la Saint-Valentin

Beaucoup de Larochellois nous ont demandé pourquoi il n'y avait pas eu de souper spectacle pour la St-Valentin, cette année.

Voici : les organisateurs étaient handicapés, notre artiste sur le dos et Fanny était en convalescence. Ça faisait beaucoup de monde à remplacer.

Vous ne perdez rien pour attendre. L'an prochain, si nous n'avons pas de pépins, nous recommencerons cet agréable souper spectacle.



Concert : « La musique au cinéma »

Pour répondre au désir de nombreuses personnes de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, des villes et villages environnants qui ont assisté et applaudi le concert : « La musique au cinéma », nous récidiverons cette année. « La musique au cinéma, prise 2 » aura lieu en octobre 2019.

Croyez-le ou non, nous avons déjà des réservations. Diffusez la bonne nouvelle, on vous le permet.

Roméo et Francine



FÊTE DES BÉNÉVOLES 2019

La municipalité est heureuse de recevoir l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein de notre communauté. Comme par le passé, cette fête se fera sous la forme d'un 5 à 7 avec goûter et aura lieu vendredi le 12 avril prochain à 17h au gymnase de l'École Notre-Dame des Érables.

Nous avons mandaté nos organismes pour vous faire parvenir l'invitation mais si vous ne l'avez pas encore reçue, n'hésitez surtout pas à **contactez votre organisme ou le bureau municipal au 450-539-1654 pour nous signifier votre présence et celle de votre conjoint (e).**

Merci à tous nos bénévoles

DATES À RETENIR

Séances de conseil:	2 avril - 7 mai - 4 juin
Ordures:	4 avril - 2 mai - 6 juin
Compostage:	5-12-19-26 avril, 3, 10, 17, 24, 31 mai, 7, 14, 21, 28 juin
Recyclage:	12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin
Écocentre	20 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin
RDD	4 mai
Semaine des bénévoles	Du 7 au 13 avril
AGA FADOQ	2 mai
AGA des Loisirs	6 mai
Fête de la pêche	9 juin
Chasse à la marmotte	4-5 mai

Joindre la SQ en tout temps : 310-4141



La Fricassée

Cuisine collective du Centre d'action bénévole Valcourt et Région

450 532-2255

Cuisine collective pour tous !!

Vous aimez cuisiner ? Ça vous plairait d'apprendre et de partager vos compétences tout en vous amusant ?

Vous pouvez former un groupe avec vos amis sinon nous vous regrouperons à d'autres participants.

Petits groupes de 3 ou 4 personnes qui cuisinent une fois par mois. Les participants choisissent les recettes, dressent la liste d'épicerie et font les achats. Ensemble ils cuisinent, partagent les portions et rapportent le tout à la maison.

Paiement par Internet avec Desjardins

Voici comment vous inscrire pour payer votre compte de taxes par Accès D Desjardins. Dans le site internet de Desjardins, choisissez le bouton vert « **Payer** », puis l'onglet « **Ajouter une facture** ». Dans la nouvelle fenêtre, vous devez inscrire « **Ste-Anne** » pour le Nom du fournisseur, puis sélectionner « **Taxes municipales** » dans la catégorie. Vous choisissez « **Municipalité de Ste-Anne-de-la-Rochelle** » dans les choix. Le numéro de référence est votre numéro de matricule à 10 chiffres.

Et voilà! Une fois ces informations entrées, vous n'avez plus qu'à faire vos paiements comme n'importe quelle facture!